

## RÉGIME DES CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE ET ACTUALITÉS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA682	3 h	Bases	Présentiel ou à distance	540,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

[Nous consulter](#)

### OBJECTIFS

- Comprendre le cadre juridique et réglementaire des catastrophes naturelles en France.
- Identifier les types de catastrophes naturelles et les enjeux associés.
- Appréhender le processus de déclaration et d'indemnisation des sinistrés.
- Connaître les dispositifs de prévention et de gestion des risques.

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

## POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

**Approche très opérationnelle du sujet.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass**

## PROGRAMME

- A. Cadre juridique des catastrophes naturelles
  - 1. Définition des catastrophes naturelles selon la loi française
  - 2. Historique des lois et décrets (loi de 1982, loi de 1996, etc.)
  - 3. Rôle de l'État et des collectivités territoriales
- B. Types de catastrophes naturelles
  - 1. Inondations
  - 2. Tempêtes et ouragans
  - 3. Séismes
  - 4. Feux de forêt
  - 5. Glissements de terrain et autres événements (neige, gel, etc.)
- C. Processus de déclaration et d'indemnisation
  - 1. Les étapes de la déclaration de catastrophe naturelle
  - 2. Rôle de la commission des catastrophes naturelles
  - 3. Mécanisme d'indemnisation des victimes (assurances, fonds de solidarité)
  - 4. Étude de cas : analyse d'une catastrophe récente

**Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

**PUBLIC**

Administrateurs  
Cadres de l'assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:11